

Roussel
Cabaye
& Associés

Maître Hubert ROUSSEL

Avocat

11A rue Armény - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.14.59 - Site internet : www.rousselcabaye.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN ENSEMBLE IMMOBILIER édifié sur une parcelle de terrain

sise à MARSEILLE (13003), quartier Saint Mauront, 47 rue Toussaint, cadastré lieudit « 47 RUE TOUSSAINT » section 813 E numéro 87 pour 1 a 91 ca, comportant :

* Une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée,

comprenant actuellement deux logements, de superficies habitables respectives de

39,52 m² et **44,67 m²**, soit une superficie habitable totale de la maison de **84,19 m²**,

* Et une construction anciennement à usage de hangar, comprenant actuellement trois logements, de superficies habitables respectives de **35,54 m²**, **29,33 m²** et **59,39 m²**, soit une superficie totale habitable de la construction de **124,26 m²**,

MISE A PRIX : 92.000,00 EUROS

VISITE LE LUNDI 15 JANVIER 2024 DE 11 H A 12 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE MERCREDI 24 JANVIER 2024 à 9 heures 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE :

L'ensemble immobilier mis en vente est situé à MARSEILLE (13003), quartier Saint Mauront, 47 rue Toussaint, figurant au cadastre de ladite commune lieudit « 47 RUE TOUSSAINT » section 813 E n°87 pour 1 a 91 ca, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de vente, comporte :

- Une construction anciennement à usage de hangar élevée d'un rez-de-chaussée avec étage comprenant trois logements : le logement 1 consiste en un appar-

tement comportant au rez-de-chaussée une cuisine / séjour avec placard et WC, à l'étage une chambre et salle d'eau, d'une superficie habitable de 35,54 m².

L'huissier a rencontré sur place une personne occupant ce logement, lui ayant déclaré ne pas avoir de bail écrit et payer un loyer de 500 € par mois.

Le logement 2 consiste en un appartement comportant au rez-de-chaussée une cuisine / séjour, WC et à l'étage chambre avec placard, salle d'eau, d'une superficie habitable de 29,33 m².

L'huissier a rencontré sur place une personne occu-

pant ce logement lui ayant déclaré ne pas pouvoir présenter de bail et payer un loyer de 500 € par mois. Le logement 3 consiste en un appartement comportant au rez-de-chaussée cuisine / séjour, salle à manger, WC, à l'étage 2 chambres, 2 salles d'eau dont une avec WC, d'une superficie habitable de 59,39 m². L'huissier a rencontré sur place une personne occupant ce logement avec ses enfants, qui lui a déclaré être locataire et régler 450 € par mois.

- Une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement 2 logements : le logement au rez-de-chaussée consiste en un appartement comportant cuisine / séjour, chambre, salle d'eau / WC, d'une superficie habitable de 39,52 m². L'huissier a rencontré sur place une personne occupant ce logement avec sa femme et ses enfants et qui lui a déclaré être locataire et régler 350 € par mois.

Le logement de l'étage consiste en un appartement comportant cuisine / séjour, salle d'eau / WC, dégagement, chambre, mezzanine / chambre, d'une superficie habitable de 44,67 m².

L'huissier a rencontré sur place une personne et son fils lui ayant déclaré ne pas avoir de bail écrit et payer un loyer de 500 € par mois.

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de la consistance et la composition actuelle des biens, ainsi que des réserves formulées dans le cahier des conditions de la vente, et de la situation d'occupation des logements et ce, sans recours à l'encontre du poursuivant et de l'avocat rédacteur du présent cahier des conditions de vente.

A LA REQUETE DE :

Le **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société

Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France (75013) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS, et identifiée au SIREN sous le N° 542 029 848, représentée par son directeur général domicilié audit siège,

Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (6ème), 11 A rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, **établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.**

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Juge de l'Exécution, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h.

Pour tous renseignements s'adresser à Mes ROUSSEL CABAYE et GIRAUD avocats (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousselcabaye.fr** et sur le site **<https://avoventes.fr>**

A Marseille, le 13 décembre 2023

Maître Hubert ROUSSEL